

Le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Lauragais



Quésaco ?

Le PETR du Pays Lauragais est une structure publique. D'abord structuré en association puis en syndicat mixte, il devient, depuis le 01 janvier 2015, Pôle d'Equilibre Territorial et Rural. Son rôle est de faciliter la collaboration entre les communautés de communes qui le composent et ainsi mener des projets communs à l'échelle du Pays Lauragais.

- Un accélérateur de liens et de projets

Le territoire

Entre Atlantique et Méditerranée, aux portes de Toulouse et de Carcassonne, le Pays Lauragais s'étend sur 167 communes regroupées en 4 communautés de communes. Ce territoire, à forte identité culturelle et historique, regroupe plus de 110 000 habitants sur 19 927 km².

Son périmètre s'inscrit sur 3 départements (l'Aude : 82 communes, la Haute-Garonne : 71 communes, et le Tarn : 14 communes) et 1 région (Occitanie).

Les compétences & missions



Le SCOT valant PCAET

Elaboration, révision et mise en œuvre du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) valant Plan Climat Air Energie Territorial du Pays Lauragais, en application des dispositions du Code de l'Urbanisme.



Le SCOT AEC a été arrêté le 15 janvier 2026. Son approbation est envisagée pour début 2027. Il se décline en un plan d'actions d'échelle PETR & un plan d'actions par communauté de communes.

Mission

animation sobriété énergétique



LEADER

Le GAL des Terroirs du Lauragais porté par le PETR accompagne les porteurs de projets publics et privés grâce à une enveloppe financière (subventions) et un appui technique sur mesure pour mener à bien leurs initiatives. Ce dispositif s'inscrit dans une démarche de Développement Local par les Acteurs Locaux en réponse aux besoins et aux ambitions du territoire.



Actions de développement

Mise en réseau, partage d'expériences et accompagnement à l'émergence et au financement des actions de développement inscrites dans le projet de territoire. L'ingénierie territoriale du PETR oeuvre pour les communautés de communes et coordonne les actions mutualisées.



Contractualisation

Portage et mise en œuvre des différents dispositifs de contractualisation avec l'Etat, la Région, les Départements et l'Union Européenne: Contrat Territorial Occitanie, Contrat de Réussite et de Transition Ecologique, Convention pour la Généralisation de l'Education Artistique et Culturelle, FEDER, LEADER

Le Pays Lauragais uni autour d'une stratégie de développement

Les axes du projet de territoire

Axe 1 : Conforter l'autonomie économique et la complémentarité des territoires

Axe 2 : Accompagner le territoire vers la transition énergétique et écologique

La transition énergétique est à la fois une orientation à part entière et une orientation transversale.

Axe 3 : Améliorer le cadre de vie, facteur d'attractivité du territoire

Axe transversal : Accompagner le territoire et les EPCI, optimiser le portage des actions collectives

Les objectifs opérationnels soutenus par le programme LEADER 2023 - 2027

- Développer un tourisme durable
- Favoriser une alimentation locale et les circuits courts

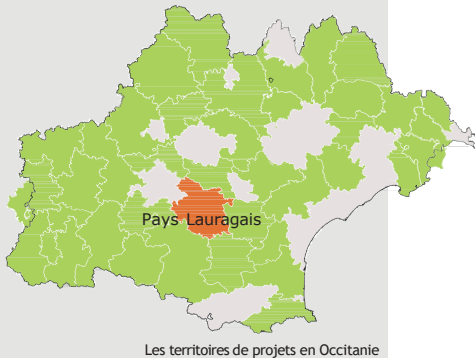
- Faciliter les moyens de mobilité alternatifs
- Accompagner l'innovation écologique
- Favoriser les ENR et la production citoyenne locale

- Structurer l'offre culturelle
- Maintenir et développer une offre de services
- Accompagner l'animation territoriale

- Favoriser l'Economie Sociale et Solidaire, la transition écologique, la démocratie participative, la mutualisation des usages

Echelle supraterritoriale

Le PETR porte les intérêts du territoire à l'échelle supraterritoriale. Le territoire s'inscrit dans un système de réseaux et de coopération interterritoriale.



Les territoires de projets en Occitanie



Animation sobriété énergétique :

Un service pour

les communautés de communes et les communes

Avec l'appui du Fonds vert, le PETR accompagne les collectivités qui en font la demande pour réduire durablement leurs consommations, accélérer et sécuriser leurs projets de rénovation énergétique, en tirant pleinement parti des dispositifs financiers mobilisables, dont les CEE.

La participation citoyenne

Le Conseil de développement (CODEV) est une instance de concertation, de participation et d'échanges, composé de citoyens désirant s'impliquer dans le devenir de leur territoire. Il est le lieu où se croisent les points de vue, les idées, les propositions et l'expérience d'une grande diversité d'acteurs.

Exemples d'actions portées par le CODEV du Pays Lauragais :

Les apéros de Pays, le Forum culturel...

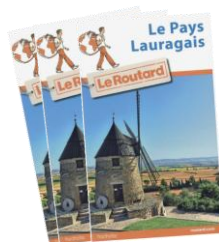


Quelques actions emblématiques menées depuis 2015



Le canalathlon

Evènement sportif et convivial autour du canal du Midi. 6 éditions depuis 2016



Le guide du routard

Le célèbre guide touristique a été édité par le Pays Lauragais en 2018



Expérimentation mobilité alternative

Prêt de Vélos à Assistance Electrique pour les habitants et travailleurs du Lauragais



Les Carnets Gourmands

Guide des producteurs locaux du territoire. Documents et informations sur www.payslauragais.com